

## Stages du Brevet de Technicien Supérieur « ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE »

### Périodes de stages en milieu professionnel nucléaire.

Deux périodes de stage sont programmées en milieu professionnel :

- **1<sup>ère</sup> période** : stage de 4 semaines consécutives situé en fin de première année de BTS.

- **2<sup>ème</sup> période** : stage de durée globale 4 semaines situé en deuxième année de BTS.

Chaque fois que possible, le stage de deuxième année sera réalisé dans la même entreprise que le stage de première année, afin de réduire le temps d'adaptation nécessaire.

Les étudiants doivent posséder les habilitations HN1, HN2, QSP, PR1 (1<sup>ère</sup> période), PR2 (2<sup>ème</sup> période).

Le stage en milieu professionnel est préparé par l'équipe enseignante et le tuteur de l'entreprise. Il doit permettre à l'étudiant :

➤ de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise à travers son organisation, ses équipements, ses services internes, ses ressources humaines, conformément au référentiel des activités professionnelles

➤ De servir de support à son projet de deuxième année.

### Activités en entreprise dans le milieu nucléaire.

➤ **1<sup>ère</sup> période** : **Stage ouvrier de quatre semaines consécutives.**

Cette première période est l'occasion d'une immersion dans une équipe d'intervention sous la responsabilité d'un tuteur.

Elle peut être l'occasion de définitions et de recherches du projet technique en milieu professionnel réalisé en seconde année.

A l'issue de ce stage, les étudiants rédigent un rapport qui portera sur la présentation de l'entreprise et la présentation des activités conduites dans l'entreprise, et qui fera l'objet d'une soutenance orale.

➤ **2<sup>ème</sup> période** : **Stage technicien de durée globale quatre semaines.**

Au cours de ce stage l'étudiant réunira les éléments techniques du projet. Cela permettra la rédaction, en centre de formation, du cahier des charges final, et la conduite des travaux des phases ANALYSER, ENCADRER, ORGANISER, CONTROLER, du projet.

Si possible, en début de deuxième année, l'étudiant se rendra dans l'entreprise pour élaborer un « avant-projet de note de cadrage » du projet.

Ce stage sera ponctué d'une revue de projet en entreprise associant le tuteur et un professeur, permettant de vérifier la bonne compréhension du projet et sa communication.

Une deuxième revue de projet intermédiaire en centre de formation, associant le tuteur et l'équipe pédagogique permettra de vérifier le bon avancement des travaux et leur pertinence.

Une soutenance orale conclura le projet.

### COMPETENCES PARTICULIERES / DEBOUCHES

Le technicien supérieur en « Environnement Nucléaire » intervient dans les entreprises liées au secteur nucléaire, ayant pour activité la logistique nucléaire, la maintenance électromécanique sur site nucléaire, la décontamination et l'assainissement d'installation, le traitement des déchets, le démantèlement, la radioprotection des personnes et des sites. Il est responsable de chantier ou chargé d'affaires dans une installation nucléaire.

Une poursuite d'études peut être envisagée vers les licences professionnelles (ex : Licence Pro maintenance nucléaire).